



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT  
DE LA LANGUE BRETONNE  
DANS LE PAYS DE REDON  
ET VILAINE

DIAGNOSTIK WAR STAD  
AR BREZHONEG  
E BRO REDON  
HAG AR GWILEN

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE  
ARSELLVA AR BREZHONEG  
2004

# CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE REDON ET VILAINE

Nombre de communes :	54
Population totale en 1999 :	77 987
Évolution 1990 -1999 :	+ 2,3 %
Superficie :	1 434 km <sup>2</sup>
Densité :	54 habitants au km <sup>2</sup>
Source : INSEE	

Carte I – Présentation du pays de Redon



Situé à cheval sur trois départements, le pays de Redon est un **« pays carrefour »** : c'est un nœud ferroviaire important et un carrefour fluvial. Il est néanmoins à l'écart des grands axes routiers.

La **population** est **très inégalement répartie** sur le territoire de ce **pays plutôt rural** (il est très peu peuplé dans sa moitié est). Redon polarise tout le sud du pays, mais l'influence de Rennes se fait sentir dans le nord. On constate de plus que les communes situées le long de l'axe Redon-Rennes ont une population plutôt plus jeune que les autres. L'évolution démographique du pays s'est sensiblement améliorée depuis 1975 sous l'effet du seul solde migratoire.

L'emploi a très fortement augmenté sur le pays (+ 9,7 %), de même que le nombre d'actifs résidant sur le territoire. Le pays de Rennes attire près d'un dixième des actifs résidents du pays de Redon. Près d'un tiers des actifs travaillent dans l'industrie (la zone d'emploi de Redon est l'une des plus industrialisées de Bretagne) qui est ici largement dominée par la parfumerie.

En somme, le pays de Redon est **à la fois rural et industriel** ; il subit autant qu'il bénéficie de la **proximité de Rennes**.

Source : INSEE

## LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE REDON ET VILAINE

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime à un millier le nombre de brittophones dans le pays de Redon**, soit 1,3 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'**en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons**<sup>1</sup> (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

Carte II – Présentation des communes du pays de Redon



<sup>1</sup> Données : INSEE

# I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Redon - rentrée 2003



N.B. : Le symbole correspondant à chaque type d'enseignement n'est porté qu'une fois par commune, que celui-ci bénéficie de plusieurs sites ou d'un seul.

# A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

## 1 - Enseignement en breton

### ▪ Offre

L'enseignement bilingue dans le pays de Redon et Vilaine est très jeune puisqu'il n'y est implanté que depuis 1997, date à laquelle s'est ouvert un site bilingue public (Div Yezh) sur la ville de Redon. L'offre s'est enrichie par l'ouverture dans la même commune d'un site privé catholique (Dihun) en 2001. La rentrée scolaire de 2003 a vu la création d'une classe de 6<sup>ème</sup> bilingue au collège public Beaumont, toujours à Redon.

Seules les filières à parité sont actuellement présentes dans le pays de Redon et Vilaine. En effet, la filière immersive Diwan n'y bénéficie encore d'aucun site. La filière publique se poursuit jusqu'au collège, et ce sera bientôt le cas aussi pour la filière privée.

Pour l'instant, l'enseignement bilingue ne se poursuit pas au delà du collège dans le pays de Redon et Vilaine (il convient de préciser ici que, en raison de la jeunesse de la filière bilingue à Redon, les premiers enfants à avoir suivi ce cursus sont pour l'instant en 6<sup>ème</sup>). Pour l'avenir, il est cependant important que la continuité de ce mode d'enseignement soit assurée afin que les jeunes qui souhaiteront y poursuivre leur scolarité ne soient pas contraints pour ce faire d'aller dans les pays voisins (notamment ceux de Vannes ou de Rennes).

Par ailleurs, aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré.

### ▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays de Redon par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Redon	69	87	10	-	166
<b>TOTAL pays de Redon</b>	<b>69</b>	<b>87</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>166</b>

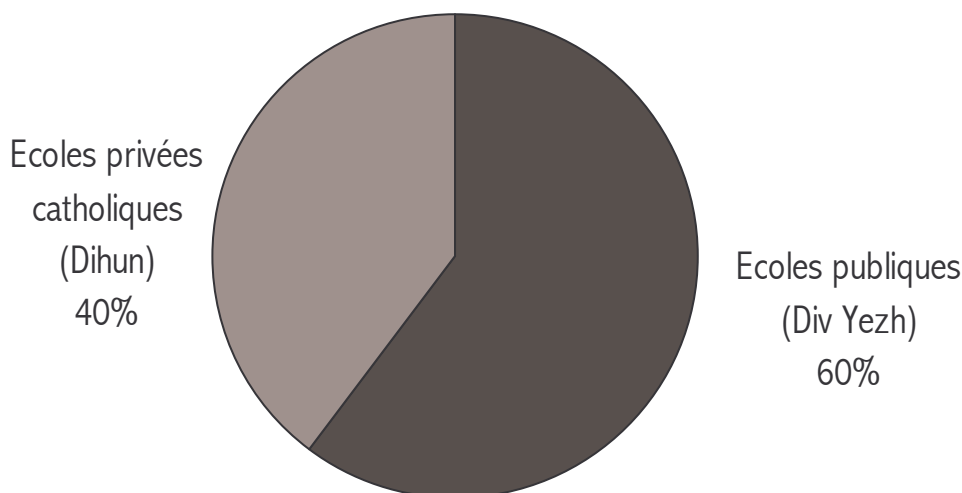
Tableau II - Effectifs bilingues du pays de Redon par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	37	53	10	-	100
Ecoles privées catholiques (Dihun)	32	34	-	-	66
Ecoles privées associatives (Diwan)	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>87</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>166</b>

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays de Redon **166 élèves** de la maternelle au lycée, ce qui représente 1,9 % de la population scolaire bilingue bretonne (le pays représente 1,9 % de la population scolaire bretonne globale).

94 % des effectifs bilingues du pays de Redon sont scolarisés dans le préélémentaire et le premier degré. Cette situation s'explique notamment par la jeunesse de la filière. Ces élèves sont de plus tous concentrés sur la ville de Redon où ils représentent 11,6 % des effectifs du primaire.

Graphique I - Répartition des effectifs bilingues par filière - Rentrée 2003



Le graphique I nous montre que les trois cinquièmes (60 %) des effectifs bilingues sont scolarisés dans la filière à parité publique (Div Yezh), les 40 % restants sont inscrits dans la filière à parité privée (Dihun).

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Redon	13,7	10,3	0,6	-	2,6
<b>PAYS DE REDON</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	-	<b>1,1</b>
<b>BRETAGNE</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>1,03</b>

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles.

Les effectifs bilingues dans le pays de Redon représentent 1,1 % de l'ensemble des élèves scolarisés. Il est à noter que dans l'ensemble des grandes agglomérations de Bretagne, la proportion d'élèves bilingues parmi la population scolaire est de cet ordre : elle est de 0,8 % à Saint-Brieuc, 0,6 % à Brest, 0,5 % à Nantes, 1 % à Rennes, 1,8 % à Quimper, 2,5 % à Vannes. On remarque donc que la proportion des élèves bilingues pour la ville de Redon (2,6 %) est **supérieure à celle qu'on observe à Vannes** ; Vannes qui est pourtant la ville de Bretagne où les effectifs bilingues (en chiffre absolu) sont les plus élevés.

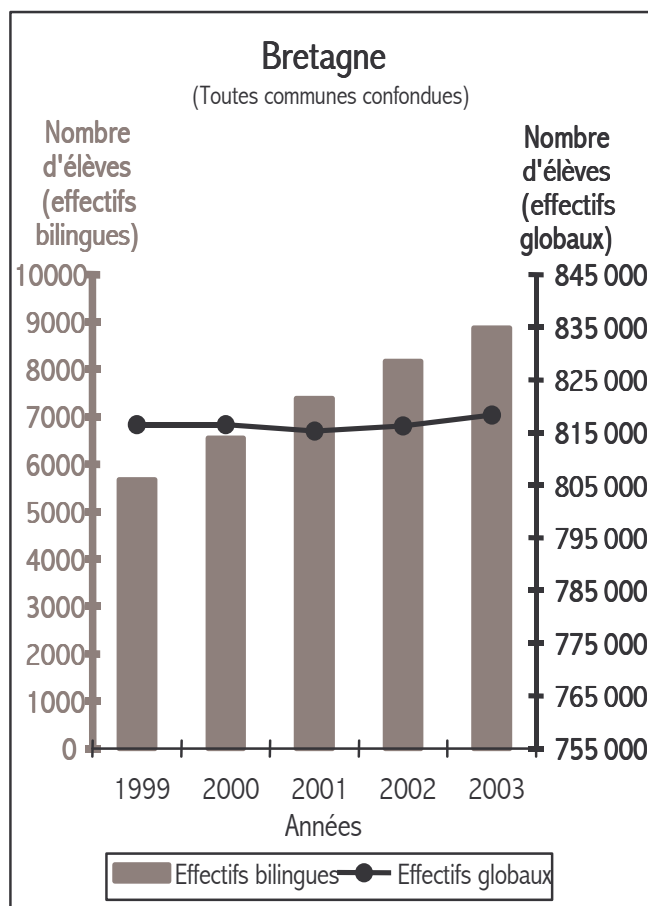
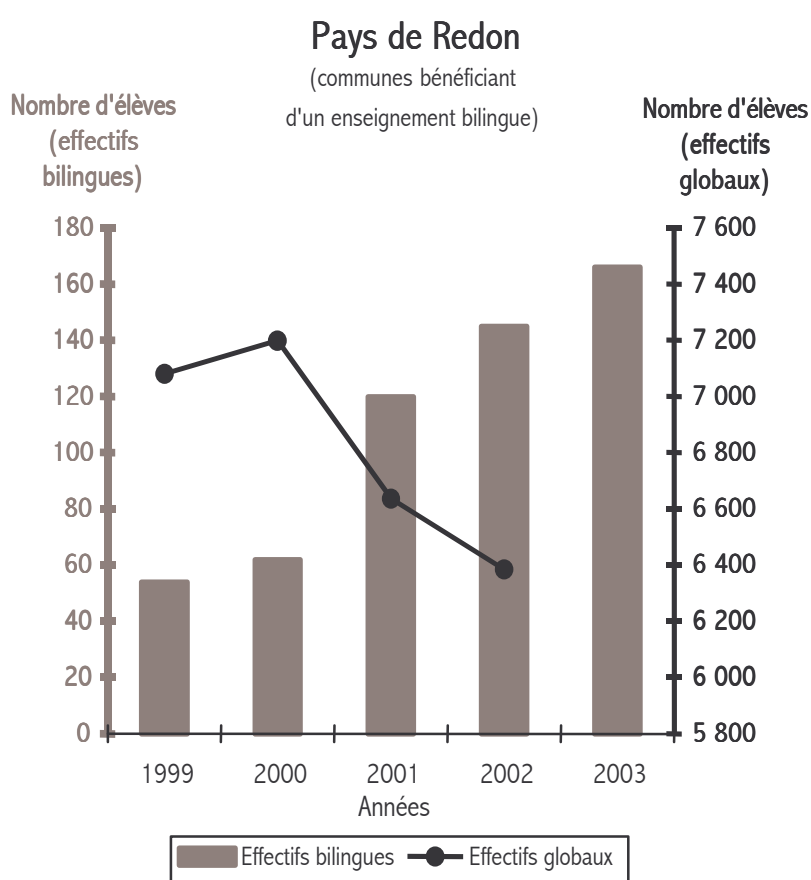
### ■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays de Redon bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 1999 - 2003<sup>2</sup>

Commune	1999		2000		2001		2002		2003
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues
Redon	54	7 081	62	7 199	120	6 637	145	6 386	166
<b>Pays de Redon</b>	<b>54</b>	<b>7 081</b>	<b>62</b>	<b>7 199</b>	<b>120</b>	<b>6 637</b>	<b>145</b>	<b>6 386</b>	<b>166</b>

<sup>2</sup> A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2003.

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays de Redon (et sur l'ensemble de la Bretagne) – période 1999 – 2003<sup>2</sup>



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

**A l'échelle des 5 départements**, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

**A l'échelle du pays de Redon**, on retrouve clairement les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

L'offre en enseignement bilingue n'est donc actuellement présente dans le pays de Redon et Vilaine que sur la commune de Redon. On pourrait y voir une certaine adéquation avec la répartition de la population sur le territoire considéré puisque Redon concentre déjà 42,1 % de la population scolaire du pays.

Pourtant on a vu que l'essentiel des élèves en filières bilingues est scolarisé dans le primaire. Or seulement 15,8 % de l'ensemble des élèves du primaire du pays sont scolarisés à Redon. On peut donc supposer que des familles, qui seraient intéressées par ces formes d'enseignement, y renoncent faute d'une offre de proximité notamment dans les autres communautés de communes du territoire.

Une enquête précise (précédée d'une campagne d'information adéquate) serait donc à mener auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des écoles bilingues réponde au mieux aux besoins réels.

## 2 - Enseignement du breton

Un enseignement de breton au collège a été proposé sur ce territoire dès la promulgation de la loi Deixonne en 1951 ayant institué de la maternelle à l'université la possibilité d'un enseignement facultatif des « langues et dialectes locaux ». Redon a ainsi été la première ville de Bretagne à accueillir des cours de breton (au collège Saint-Sauveur dès 1951).

### ▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. « Il s'agit principalement d'une activité de communication (comprendre - parler - écrire) et d'une ouverture à la culture de la langue étudiée assurée par l'enseignant dans le cadre de l'ensemble des apprentissages. La diversité linguistique et culturelle des élèves doit être ainsi mieux prise en compte. »<sup>3</sup>

Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Redon à l'heure actuelle.

Les inspections académiques d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique pourraient à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

### ▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, un enseignement de breton n'est proposé dans le pays de Redon que sur la ville de Redon, mais il faut rappeler qu'elle concentre 74,7 % des élèves du secondaire du territoire (et même 100 % des lycéens). Le collège et lycée Beaumont propose ainsi un enseignement de breton. En 2002, 58 collégiens et lycéens y ont suivi un enseignement de breton.

Un tel enseignement existe par ailleurs au lycée privé Saint-Sauveur à Redon.

---

<sup>3</sup> Inspection académique de Loire-Atlantique, 3 septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003, p.11.



On est frappé par la faiblesse de ces effectifs comparés au dynamisme des écoles bilingues du pays. Un rapport abondant ce sujet (*Evaluation de l'enseignement dans l'Académie de Rennes*) a été remis en septembre 2000 au Ministère de l'Education nationale par l'Inspection Générale de l'Education nationale. La première cause qui y est avancée pour expliquer cette faiblesse est le manque d'information. Il conviendrait donc d'encourager une campagne de communication à destination des familles qui mettrait en valeur les bienfaits du bilinguisme et l'offre existante. Cette dernière ayant du reste besoin d'être étendue à un plus grand nombre d'établissements et de bénéficier de meilleures conditions pratiques.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'Académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

A ce titre, un « visio-enseignement » est prévu pour le lycée Beaumont de Redon à la rentrée 2004.

### 3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Redon, et aucun autre établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

## B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

### ▪ Cours du soir

Des cours du soir de langue bretonne destinés aux adultes ont été dispensés en pays de Redon dès les années 60 grâce à l'action du Groupement Culturel Breton. En 2003, un enseignement de breton n'est proposé aux adultes du pays de Redon et Vilaine que sur la commune de Redon. On observe donc à nouveau que ce qui concerne la langue bretonne dans ce pays est très polarisé sur la ville de Redon. Cette commune (où vivent 12,2 % des habitants du pays) bénéficie de 2 associations qui proposent des cours de breton : Gwezenn et Kelenn.

A noter que de nombreuses associations de Bretagne sont membres de DAO (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Dans le pays de Redon, une trentaine d'adultes ont suivi des cours de breton au cours de l'année 2002/2003.

### ▪ Stages de breton

L'association Skol an Emsav, basée à Rennes, organise fin novembre un stage au centre Per Roy, Ti Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust. A l'automne 2003, ce stage a reçu 79 participants.

# II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

## APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE REDON

En 1998, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

Le Conseil général de Loire-Atlantique ne s'est pour l'instant jamais prononcé au sujet du bilinguisme routier pour son réseau départemental. Le fait que ce département ne fasse pas administrativement partie de la région Bretagne présente là aussi un frein important au développement d'une réflexion autour du thème du bilinguisme.

Enfin, aucune décision n'a été prise en ce sens par le Conseil général du Morbihan (à l'inverse du Conseil général des Côtes-d'Armor au milieu des années 80 et du Conseil général du Finistère dans les années 90). Seuls certains panneaux bilingues de signalisation touristique départementale ont été installés.

Une prise en compte du breton se fait jour dans le paysage linguistique du pays. Ainsi, la ville de Redon commence à faire un emploi symbolique de la langue bretonne dans la vie publique. Un panneau de bienvenue en breton a été installé devant l'Office de Tourisme, la mention « Degemer mat » est présente sur le panneau électronique de la municipalité. On peut noter de plus que le breton est présent sur le blason de la ville. Concernant les écoles où un enseignement du/en breton existe, une demande a été faite auprès de la mairie pour qu'elles bénéficient d'une signalisation bilingue.

On peut par ailleurs mentionner la présence du breton dans la vie quotidienne, par exemple dans la signalisation de lieux comme Ti Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust, ou la bibliothèque du lycée Callo à Redon.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les mairies prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



Plus d'un quart des communes du pays de Redon (15 sur 54) a participé à cette enquête, ce qui représente **35,9 % de la population** du territoire (des villes importantes comme Redon, Guéméné-Penfao et La Gacilly ayant répondu).

# 1 – La langue bretonne : marque d'identité valorisante pour l'ensemble des bretons et pour l'ensemble de la Bretagne

En pays de Redon, une majorité des communes ayant participé à l'enquête (12 des 14 qui se sont exprimées sur ce point) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont 11 communes sur 14 à être d'accord avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Redon s'approchent de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent l'approbation générale). Cela traduit bien le **très fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

# 2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Redon ayant participé à l'enquête témoignent d'un intérêt relativement faible quant au lien entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes. Il est probable qu'elles considèrent que le breton n'a pas eu de réelle influence ou une influence très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

4 des 13 communes s'étant exprimé sur ce point sont néanmoins prêtes à réaliser une enquête sur leurs toponymes, et une dit l'avoir déjà réalisée (Fégréac). Cinq communes se disent prêtes à rectifier (si nécessaire) l'orthographe de leurs noms de lieux.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, Béganne dit avoir le projet d'en faire usage sur les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération. Elle est rejointe par Guémené-Penfao quand elle se dit prête à utiliser cette forme bretonne sur ses bâtiments publics. Conquereuil s'associe enfin à ces deux communes pour se dire prête à faire usage de son nom breton dans le bulletin municipal ou le papier à en-tête.

# 3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique

A travers les réponses des communes du pays de Redon qui ont participé à l'enquête, il apparaît qu'elles n'accordent aucune place à la langue bretonne dans la vie publique.

## 4 – Place du breton dans le fonctionnement interne de la mairie

Au vu des réponses, il semble qu'un accueil en breton des administrés ne soit pas possible dans les communes du pays de Redon. Mais deux communes (celles de La Gacilly et de Guémené-Penfao) se déclarent intéressées pour faire suivre une formation en breton aux employés municipaux qui le souhaitent. Il s'agit maintenant pour le réseau associatif local de venir en aide à ces municipalités dans ce domaine.

## 5 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Au niveau de la promotion de l'emploi de la langue bretonne, 2 mairies du pays de Redon ayant répondu à l'enquête se déclarent prêtes à promouvoir l'emploi du breton au quotidien (Guémené-Penfao et Langon). Là encore, il appartient à l'Office de la Langue Bretonne et au mouvement associatif de les accompagner dans leur démarche.

Pour Guémené-Penfao, cette promotion passerait par une campagne de sensibilisation, des manifestations culturelles en breton et la prise en compte de la langue dans la signalisation.

Les préférences de la mairie de Langon iraient à des manifestations culturelles en breton, à une initiation à la langue bretonne pour les scolaires et à un enseignement pour adultes.

L'ensemble de ces données montre que quelques communes du pays de Redon adoptent **des positions assez favorables au développement de la langue bretonne**. L'une de ces communes (Guémené-Penfao) s'est d'ailleurs dite intéressée pour rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne afin de voir concrètement ce qu'elle pourrait faire dans ce sens.

Il est probable que certaines communes de ce pays se sentent peu concernées par le sujet étant donné l'histoire linguistique du pays (le breton n'y est plus une langue usuelle depuis plusieurs siècles). Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations.

# III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

## 1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne Ya d'ar Brezhoneg a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 27 janvier 2004, 537 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. Seules 4 de ces signataires se situent dans le pays de Redon. Il s'agit de trois entreprises de Redon (Capitaux d'Armor, P.Y. Leclerc SARL, Le chant de l'alouette) et d'une association de Saint-Vincent-sur-Oust, Emglev Bro an Oud hag ar Gwilen (l'Entente des Pays d'Oust et de Vilaine).

## 2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues, de professeurs de breton dans le second degré, ou encore de professeurs de breton dans les cours pour adultes.

Au total, on estime à plus d'une dizaine le nombre de postes liés à la langue bretonne sur le territoire du pays de Redon.

## 3 - Vie culturelle, loisirs et sport.

### ▪ Activités extrascolaires pour les enfants

Dans le pays de Redon, il n'y a pas, pour l'instant, de structure proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents de façon régulière.

A l'occasion de la *Fest-Yves des enfants / Gouel Erwan ar vugale*, qui est devenu un événement d'importance dans le pays de Redon, des spectacles sont organisés sous l'égide de l'Entente des pays d'Oust et de Vilaine avec la collaboration de Div Yezh et Dihun. L'association Div Yezh Redon a de plus mis en place à cette occasion une semaine d'initiation au théâtre avec Strollad ar Vro Bagan.

Les associations Dizale et Daoulagad Breizh ont présenté en 2003/2004 une série de projections sur grand écran de dessins animés doublés en langue bretonne. Ces séances se sont déroulées dans plusieurs villes de Bretagne dont Redon. Cette tournée intitulée *Gwel Nedeleg* était destinée aux enfants de préélémentaire et d'élémentaire. Devant le succès de cette tournée, les organisateurs proposent une nouvelle tournée en 2004, *Kej'Afrika*, avec deux séances différentes: l'une destinée aux enfants des écoles maternelles et l'autre pour les enfants plus âgés (à partir du CP jusqu'au lycée).

On sait l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener pour que soient proposées sur ce pays des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles de façon plus fréquente encore.

Il est donc on ne peut plus regrettable que des projets solides se heurtent à des problèmes administratifs à l'image des deux semaines de centre aéré prévues par **Ti-Kendalc'h** pour l'été 2004 et auxquelles étaient déjà inscrits plus de 40 enfants.

### ▪ Activités pour les adultes

L'association **Gwezenn**, déjà organisatrice de cours de langue, propose des repas en breton dans le pays de Redon (une fois par trimestre). Depuis deux ans, des rendez-vous bretonnants mensuels sont organisés par la bibliothèque de **Ti-kendalc'h** (centre de diffusion de la culture bretonne de toute première importance en Bretagne). Ces rendez-vous sont l'occasion de découvrir tout d'abord la littérature en langue bretonne et également de discuter sur des sujets divers et variés en langue bretonne.

Le café **Lez'Arts**, qui s'est créé récemment à Redon, propose aux brittophones du pays de se retrouver de manière informelle pour discuter en breton. Un accueil en breton leur est proposé ainsi que des soirées (théâtre, concerts, ...).

### ▪ Concours de nouvelles en breton

Depuis 5 ans, l'**Association Bretonne** organise un concours de nouvelles en breton à l'occasion de la **Fest Yves / Gouel Erwan**. Ouvert aux enfants comme aux adultes, cet événement rencontre un grand succès. Ainsi, pour l'édition 2004, ce sont plus de 60 personnes qui ont pris part à ce concours. Un atelier d'écriture est également organisé à l'occasion de ce concours.

## 4 - Religion

En septembre 2003, l'**évêque de Vannes**, Mgr Gourvès, a édité une lettre pastorale bilingue intitulée *Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'église*. Il y invite tous les services de l'église à "donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses". Il y demande d'autre part à "l'Ecole catholique d'accentuer son effort, de continuer à prendre les mesures utiles pour permettre à tous les enfants et jeunes (...) de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture". Suite à cette lettre, il ne semble pas que des mesures particulières aient encore été prises sur le territoire du pays de Redon.

## 5 - Médias en langue bretonne

### ▪ Télévision

Sur le territoire considéré, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le pays de Redon reçoit les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Une partie ouest du pays de Redon reçoit le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

Depuis septembre 2002, la Loire-Atlantique ne reçoit plus les émissions en breton diffusées par France 3 Ouest. Le collectif Du Breton dans ma Télé réclame depuis lors le retour des programmes en breton dans ce département. Cependant une partie des communes du pays située en Loire-Atlantique captent les émissions diffusées sur la Bretagne administrative.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

## ▪Radio

En 2003/2004, sur le pays de Redon, seule Radio Bleu Armorique propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.



## EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

On peut observer sur le pays de Redon les premiers éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne ; lesquels se concentrent pour l'heure essentiellement autour de la ville de Redon mais sont susceptibles de s'étendre à d'autres communes.

### LA PERSONNALITE DU PAYS DE REDON

Le fait le plus notable en ce qui concerne la langue bretonne dans le pays de Redon et Vilaine est la concentration des principales actions (enseignement bilingue, cours de langue dans le secondaire, cours du soir) sur la ville de Redon (c'est-à-dire le principal pôle de services du pays).

On peut néanmoins s'attendre à ce que les initiatives en faveur de la langue bretonne s'étendent dans un proche avenir à d'autres communes du pays à l'image de ce qui s'observe déjà dans le pays de Rennes. En effet, l'enquête menée auprès des communes laisse apparaître de bonnes dispositions dans certaines mairies du pays. Guéméné-Penfao (2<sup>ème</sup> ville du territoire par sa population) paraît notamment être un terrain favorable à ce développement.

La charte du pays de Redon et Vilaine propose de « renforcer les dynamiques culturelles du pays » pour répondre à son enjeu n° 6 : « une politique de pays en faveur de la culture » (Orientation stratégique n°2 : « pour vivre dans un pays dynamique et fier de son identité ») ; l'ensemble de cette étude a montré que la langue bretonne fait dors et déjà partie de ces dynamiques.

### POINTS FORTS

L'attente du public en faveur du breton est réelle dans le pays de Redon, comme en témoigne le dynamisme des écoles bilingues.

Le tissu associatif du pays de Redon fait preuve depuis longtemps de dynamisme en ce qui concerne la culture et la langue bretonne. Il s'est traduit par le développement de la place de la langue bretonne dans l'enseignement, et permet d'envisager la mise en place de nouvelles initiatives sur le pôle de Redon ainsi que d'actions dans les communes voisines.

Les pouvoirs publics locaux de certaines communes font preuve de bonnes dispositions vis-à-vis de la langue bretonne.

Le pays de Redon a une grande importance dans l'histoire de Bretagne, et réciproquement. A titre d'exemple, on peut citer le Cartulaire de Redon, passage obligé pour les chercheurs s'intéressant à la Bretagne médiévale.

### POINTS A AMELIORER

Il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves.

Les cours de breton dans le secondaire ont besoin d'une campagne d'information.

Les activités en breton destinées aux enfants sont trop peu développées et pas assez diversifiées.

Au sujet des médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Redon. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

## BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- GOURVES F.M., septembre 2003. Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise. Vannes, 16 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- INSPECTION ACADEMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003. 41 pages.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

## SOURCES DIVERSES

Académies de Rennes et de Nantes  
Les associations du pays de Redon et Vilaine (tout particulièrement Gwezenn)  
Bernard Bonraisin  
Conseil Régional de Bretagne  
Les communes du pays de Redon et Vilaine  
Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique  
Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée  
Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif  
INSEE  
Inspections Académiques d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique  
Rectorats de Rennes et de Nantes  
UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)